Publié le 6 mars 2023

Efficacity et la FedEpl : un partenariat pour améliorer la performance énergie et carbone des projets Epl

À travers leur partenariat, signé lundi 6 mars, Efficacity et la Fédération des Elus des entreprises publiques locales (FedEpl) entendent accompagner l'accélération de la transition énergétique dans le secteur de l'économie mixte, et en particulier de l'aménagement. Dans ce cadre, un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) est lancé auprès des Epl, qui bénéficieront d'un accompagnement avec le logiciel UrbanPrint. Celui-ci permet de quantifier l'impact énergie & carbone d'un projet d'aménagement en neuf, rénovation ou mixte, et également d'identifier les leviers d'actions permettant de réduire cet impact.

Lancement d'un AMI pour améliorer la performance Energie & Carbone des projets d'aménagement

Cet AMI, destiné aux porteurs d'un projet d'aménagement qui souhaitent améliorer la performance énergie et carbone de leur projet, est lancé par la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), Efficacity et le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), en partenariat avec l'ADEME.

Les porteurs d'un projet d'aménagement pourront proposer à leur maître d'œuvre ou AMO environnement, leurs propres équipes ou le prestataire de leur choix, l'utilisation du logiciel d'évaluation quantitative des performances environnementales UrbanPrint et bénéficier d'un partage d'expériences.

UrbanPrint, a été développé par Efficacity et le CSTB et s'appuie sur la méthode « Quartier Energie Carbone » élaborée avec le soutien de l'ADEME pour quantifier la performance énergie-carbone d'une opération d'aménagement en neuf, rénovation ou mixte.

Cette méthode a vocation à être généralisée auprès des acteurs de l'aménagement afin d'accélérer la transition énergétique et climatique des villes et de rendre accessible au plus grand nombre l'évaluation environnementale à l'échelle du quartier dans la continuité de ce qui se fait aujourd'hui à l'échelle des bâtiments.

Les objectifs de l'AMI

- Mettre en avant le rôle joué par les aménageurs et leurs partenaires pour accélérer la décarbonation des projets d'aménagement opérationnel ;

- Permettre aux aménageurs de connaître l'impact carbone de leurs opérations et la manière de le réduire, et ainsi répondre à l'attente grandissante des parties prenantes (collectivités, entreprises, habitants et usagers du quartier, etc.) sur ces enjeux environnementaux ;
- Poursuivre l'enrichissement des connaissances et des bases de données liées à la méthode Quartier Energie Carbone et au logiciel UrbanPrint ;
- Promouvoir les projets ayant la meilleure performance énergie & carbone ;
- Créer une communauté à même de partager et diffuser les retours d'expérience sur les évaluations énergie & carbone.

Date de lancement : lundi 6 mars 2023

Date de clôture : vendredi 21 avril 2023 à 16h00

Les candidatures peuvent être soumises pendant toute la période d'ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt.

Les porteurs de projet pouvant répondre au présent AMI sont des Epl (Sem, Spl et SemOp) adhérentes de la FedEpl.

Les porteurs de projet sélectionnés dans le cadre de l'AMI bénéficieront d'un accompagnement subventionné à 50% pour procéder à l'évaluation de l'impact énergie et carbone de leur projet et à l'identification des leviers d'actions permettant de réduire cet impact.

Téléchargez l'AMI

À télécharger

- Amélioration de la performance Energie & Carbone des projets d'aménagement (Efficacity)